

Bien plus qu'un toit



Ou sa filiale le FCH

www.fsh.nc

AVIS Appel d'offres

Marchés privés

Viabilisation d'un lotissement de 180 lots d'habitations, sur la Commune de NOUMEA, Quartier HAUT MAGENTA Vallée de SAKAMOTO

Le Fonds Social de l'Habitat informe les entrepreneurs qu'il lance un appel d'offres ouvert pour la Viabilisation d'un lotissement de 180 lots d'habitations, sur la Commune de NOUMEA, Quartier HAUT MAGENTA

1 - CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert à l'entreprise générale ou en groupement d'entreprises conjointes avec mandataire solidaire, assisté éventuellement d'entreprises sous-traitantes agréées.

Le marché sera passé par application de Prix Unitaires.

2 - DÉCOMPOSITION EN TRANCHES ET LOTS

Les travaux seront réalisés en une (01) tranche ferme et une (01) phase, répartis sur deux (02) tranches de facturations : HT et TTC.

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à l'Acte d'Engagement.

Ils seront répartis en trois (03) lots :

Répartition des lots de viabilisation

LOT 02 - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS GENERAUX (MANDATAIRE, EN CAS DE GROUPEMENT)

LOT 25A - AMENAGEMENTS PAYSAGERS

LOT 25B - COMPENSATIONS LIEES AUX DEFRICHEMENTS

3 - CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté ou téléchargé :

- Au FSH Immeuble Jules FERRY - 1 rue de la Somme - 1^{er} étage - Nouméa
- Sur le site internet www.fsh.nc

4 - REMISE DES OFFRES

Les offres devront être remises au plus tard, à la date et l'heure limites figurant sur le site internet www.fsh.nc, rubrique « les appels d'offres du FSH ».

5 - VALIDITÉ DES OFFRES

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres joint au dossier de consultation des entreprises.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE DE PREMIÈRE PARUTION : JEUDI 06/02/2025